

Département :
0565 236040
Max je gh-nh 30
nh-16h.

Service à contacter :
Direction générale des Finances publiques
DDFIP DU TARN
SERVICE PRODUITS DIVERS
CS 92525
81013 ALBI CEDEX 9
Téléphone : 05 67 87 45 81
Courriel :
ddfip81.pgp.produitsdivers@dgifp.finances.gouv.fr
Accueil du public : BUREAUX FERMES AU PUBLIC
Références bancaires :
IBAN : FR69 3000 1001 16A8 1000 0000 091
BIC : BDFEFRPPCCT
Références pour toute correspondance :
N° facture : MIPY 24 2600023539

DDFIP DU TARN
CS 92525
81013 ALBI CEDEX 9

8861-041538-0078-0

SCI ABV INVEST VERVOTTE BENOIT
5183 RIVIERE DES JUNIES
46150 LES JUNIES

LETTRE DE RELANCE

Le 10/07/2024

Madame, Monsieur,

Sur mes informations, malgré une demande de paiement préalable, vous restez redevable de la somme de 5 891,00 € dont le détail figure dans le tableau ci-dessous. La date limite de paiement n'ayant pas été respectée, vous encourez l'application de la majoration prévue par l'article 55 de la loi n° 2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010 dont le décompte détaillé figure dans le tableau précité. Si vous avez déjà payé la totalité de la créance, seule la majoration reste due.

En application de l'article L.257-0 B du livre des procédures fiscales, je vous invite à régulariser dans les meilleurs délais votre situation. À défaut, je poursuivrai, à l'issue d'un délai de trente jours suivant la notification du présent document, la procédure visant à obtenir le paiement des sommes précitées.

Nature de la créance	Références / Numéro de la créance	Date de mise en recouvrement / date limite de paiement	Montant dû	Versements / réductions	Reste dû
TAXE D'AMENAGEMENT	MIPY 24 2600023539	24/04/2024	5 355,00		5 355,00
Date limite de paiement		15/06/2024			536,00
Majoration			536,00		536,00
TOTAL (Situation arrêtée au : 10/07/2024)					5 891,00 €

Pour payer, vous pouvez utiliser l'un des modes de paiement proposés au verso.

Vous disposez d'un délai de trente jours pour présenter vos observations au regard de la majoration appliquée conformément à l'article L. 122-1 du code des relations entre le public et l'administration.

Si vous rencontrez des difficultés pour régler la somme restant due, vous pouvez contacter le service désigné en tête de ce document dans le bloc « Service à contacter », qui est seul compétent pour vous répondre.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La/Le comptable public
JULIEN YVES

TALON DE PAIEMENT

Talon à joindre à votre paiement
Lettre de relance
Application : REP

RÉFÉRENCES :

N° facture : MIPY 24 2600023539
N° codique : 081000

MONTANT EN EUROS :
5 891,00 €

SCI ABV INVEST VERVOTTE BENOIT
5183 RIVIERE DES JUNIES
46150 LES JUNIES

DDFIP DU TARN
SERVICE PRODUITS DIVERS
CS 92525
81013 ALBI CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

Veuillez
détacher le talon
ci-contre et le
joindre à votre
règlement

*
payé le
16/09/24